



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

RÉGIME SIMPLIFIÉ

N° 3514 K



N° 11744 * 07

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TOUS LES JOURS SAUF SAM-DIM DE 8H45 A 16H ET SUR RENDEZ-VOUS
TEL. SIE : 01 49 74 21 59 TEL. IFU : 01 49 74 21 46

Adresse du service
où cet avis d'acompte
doit être déposé
au plus tard le

19
AVRIL

Tout retard, défaut de paiement ou minoration induite entraîne
l'application d'une majoration de 10 % du montant de l'acompte
(art. 1784, al. 2 du CGI)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(sauf celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

9014005956 0009 1 0022
eco'pli 67 SCCE A 31.03.10 CI0960

MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

62898

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Clé	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST

F R 6 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2
Numéro de TVA intracommunautaire

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

La charte du contribuable :
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU AVRIL 2010

EXIGIBLE LE 19/04/2010

MONTANT A PAYER EN EUROS : 345,00

	A PAYER
DONT TVA: Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».	345,00
DONT TAXES ASSIMILÉES	

DÉTAILS DES TAXES ASSIMILÉES

CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date : 12/4/2010
Telephone :

Signature :

Somme :

Date :

N° PEC

Paiement par virement bancaire
Paiement par mandat

N° d'opération

Le site www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;
l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.